Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

**Band:** 7 (1904)

**Heft:** 53

Artikel: Menus propos

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-254263

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pas user de ses droits... Mais hélas! combien d'autres demeurant, écrasées sous le joug, opprimées par les lois iniques qui devraient les défendre! O mes pauvres sœurs inconnues, vous êtes captives et dans la nuit... quand serez-vous libérées? quand brillera l'aurore?

Jeanne FRANCE.

ntententente

#### MENUS PROPOS

## Les mangeurs de grenouilles

Depuis Shakespeare, les Anglais se moquent des Français parce qu'on mange, en France, des grenouilles.

Or, les Américains en consomment beaucoup plus que les Français.

La consommation de ces batraciens s'est même tellement développée aux Etats-Unis que la production naturelle du pays ne suffit plus. Il a fallu créer la "batracoculture" et constituer des parcs à grenouilles comme on établit ailleurs des parcs à

huîtres. Ce genre d'élevage est d'ailleurs, à ce qu'on assure, d'un rapport excellent.

Le plus grand "farm de grenouilles" se trouve près de la rivière Trent (Ontario); une quantité de petits établissements est dispersée dans les Etats d'Illinois et de Missouri.

Les gourmets américains dépensent annuellement, en grenouilles, 200,000 dollars, soit un million de francs.

#### Décrotter les souliers constitue-t-il une occupation noble ?

- Non, allez-vous répondre tout de suite.

Eh bien! ne vous pressez pas.

Un italien qui a reçu l'hospitalité dans une riche maison américaine, à la campagne, raconte que c'était, entre les jeunes gens, à qui se lèverait de meilleure heure, le matin, pour cirer les bottines des dames.

Voilà un genre de galanterie que Rambouillet ne connaissait

pas.

Il faut ajouter que les Yankees possèdent une "machine à cirer" et que le "gentleman cireur" peut se livrer à sa petite opération sans se salir les mains.

# Le monument de l'Union postale universelle

Nos lecteurs se souviennent que le Congrès postal, réuni à Berne, en automne 1899, avait décidé l'érection d'un monument rappelant la fondation de l'Union postale, à Berne, le 9 octobre 4874. Un concours fut ouvert entre tous les sculpteurs du monde entier au mois de septembre 4902. Cent vingt-deux maquettes parvinrent à Berne

et furent examinées consciencieusement par un jury international nommé par le Conseil fédéral suisse. Six des maquettes, les plus remarquables, qui avaient le mieux répondu aux exigences du jury, et entre lesque lles ce dernier hésitait à faire un choix, furent mises de côté. Il y eut quatre premiers prix et deux seconds prix. Les quatre meilleurs travaux furent présentés par deux Francois: MM. Ernest Dubois et René de Saint-Marceaux, et par deux Allemands. Monsieur le professeur Emiie Hundrieser et M. Georges Morin.

LE MONUMENT DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE, A BERNE d'après une photographie de B. Vollenweber

On pria ces sculptenrs de présenter des projets étudiés. Après un examen détaillé des quatre projets, le jury décida que la palme revenait à M. de Saint-Marceaux qui sort ainsi vainqueur de la lutte et qui est chargé de l'érection de ce monument à Berne.

L'œuvre de ce sculpteur français a trouvé, comme il fallait s'y attendre du reste, quelques détracteurs sérieux, mais ce travail n'en est pas moins d'une splendide élégance, d'une conception très claire et très symbolique et, comme arrangement, d'une heureuse originalité.

La terre flottant sur une nuée est entourée des cinq parties du monde personnifiées par des femmes embrassant de gestes gracieux une sphère entière et se passant les unes aux autres des correspondances. Au pied de la paroi de rocher, qui soutient la nuée, est assise une figure idéale, calme, accueillanie, avec une couronne sur la tête:

c'est la ville de Berne, où fut ratifiée la convention postale et qui est encore le siège du bureau international. 17,000 francs sont déjà destinés par le congrès postal pour l'érection du monument qui sera probablement terminé dans deux ans. On le placera dans la partie supérieure de la rue fédérale d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur les Alpes bernoises.

René de Saint-Marceaux est né à Reims, en 1845; il étudia à l'Ecole des Beaux - Arts et fut un élève de Jouffroy.

A maintes repri-

ses, les œuvres de sculpteur Saint-Marceauxont été couronnées. Parmi ses créations célèbres, mentionnons, « Génie gardant le secret de la tombe », qui fut très remarqué au salon de 1879; une « Danseuse arabe »; la statue du président Bailly, dans la salle du Jeu de paume, à Versailles.

René de Saint-Marceaux est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1888.